

Paul GIACOBBI
Député
Président du Conseil exécutif de Corse

Paris, le 13 juin 2014

Monsieur le Premier Ministre,

Un préavis de grève reconductible a été déposé par le syndicat CGT des marins de la SNCM pour le 24 juin prochain et rien, à ce jour, ne laisse supposer qu'il puisse être levé d'ici là.

À n'en pas douter, ce mouvement aura des retentissements considérables sur l'activité de notre délégataire du service public de desserte maritime et, au-delà, sur le monde économique insulaire, à l'orée d'une saison estivale dont les retombées sont vitales pour un territoire dont le tourisme constitue l'un des principaux atouts.

Le risque est grand de voir des grévistes venir, par des actions concertées connexes telles le blocage de navires ou même d'installations portuaires, ajouter à ces perturbations déjà avérées d'autres sources de mécontentement chez les usagers, professionnels ou simples particuliers.

Il en résulterait, outre une atteinte aux libertés fondamentales de libre circulation et du travail, des effets majeurs sur l'économie de toute l'île, outre les troubles sociaux qui en découleraient.

En pareilles circonstances il appartiendrait à l'État, investi du pouvoir de police portuaire aux termes de l'article L.5331-8 du code des transports et, plus généralement, garant de l'ordre public, de prendre toutes dispositions afin de rétablir les conditions d'une utilisation normale des installations portuaires.

Monsieur Manuel VALLS
Premier ministre
57 rue de Varenne
75007 PARIS

Assemblée nationale – 126, rue de l'Université 75355 PARIS 07 SP
Tél : 01 40 63 69 85 – Fax : 01 40 63 94 90 - e-mail : pgiacobbi@assemblee-nationale.fr
blog.paul-giacobbi.org

Sauf à engager sa responsabilité, aussi bien sur le terrain de la faute lourde que sur le fondement du risque, pour réparer, dans cette hypothèse, les conséquences préjudiciables d'une rupture d'égalité devant les charges publiques (immobilisation de navires, droits de port supplémentaires, pertes d'exploitation, retards dans l'acheminement des marchandises...).

Il importe d'ores et déjà de prendre la mesure de la situation conflictuelle qui se profile, et d'envisager sans délai toutes initiatives pour en anticiper les retentissements sur la Corse.

Je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'expression de ma haute considération.

et le mou contour d respectueux souvenir.



Paul GIACOBBI